

Réunion du 01 Septembre 2021, à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 02

Présidence : M. B. MAY

Présents : Mme P. BEAURENAUD - MM. G. MARTIN, M. PINGUET

Excusés : MM. L. ERAY, J. MAURIAC, PH. LEJEUNE

## RAPPEL

### . Planning de journée

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

### . Horaires des lever de rideau (suite Covid-19)

Les levers de rideau auront lieu à 12h00 si le match principal est fixé à 15h00, à 11h30 si le match principal est fixé à 14h30, à 13h00 si le match principal est fixé à 16h00.

## COMPETITIONS MASCULINES

### 1 – CONSTITUTION DES POULES POUR LA SAISON 2021-2022

#### CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 4

27 équipes engagées pour la saison 2021-2022 et réparties comme suit :

##### Poule A – 9 équipes

COSNOIS FC 2 – ENTRAINS 1 – GARCHIZY FRANCO-PORTUGAIS 2 – LA CHARITE 4 – NEUVY 1 – NEVERS  
MAUPAS 2 – SAINT PERE 2 – TANNAY 1 – VARZY 2

##### Poule B – 9 équipes

CHARRIN 2 – Ent. CHATEAU-CHINON ARLEUF 2 / CORANCY 2 – Ent. CHATILLON 2 / MOULINS 3 / PANNECOT  
LIMANTON 1 – COSSAYE 1 – MON TSAUCHE 1 – LUZY MILLAY 2 – ST PEREUSE 1 – ST SAULGE 1 –  
VANDENESSE ST HONORE 1

##### Poule C – 9 équipes

COSSAYE 2 – DRUY BEARD 2 – GARCHIZY AS 3 – GUERIGNY URZY 2 – LA MACHINE 3 – LUTHENAY UXELOUP  
2 – MARZY 3 – NEVERS MAUPAS 1 – OLYMPIQUE ST MARTIN 1

La Commission procède à une refonte du calendrier sur une base de 18 journées.  
Le calendrier sera modifié en conséquence, joint en annexe du présent PV et déposé sur le site du District.

## 2 – PROTOCOLES D'ENTENTES

La commission prend note des protocoles d'ententes suivants :

Championnat Départemental 3

- Entente MOUX 1 / BRASSY 1 (document signé non reçu à ce jour)

Championnat Départemental 4

- Entente CHATEAU-CHINON ARLEUF 2 / CORANCY 2
- Entente CHATILLON 2 / MOULINS 3 / PANNECOT LIMANTON 1

## 3 – COURRIEL

De RC NEVERS CHALLUY SERMOISE

- Désengagement de D4 au profit d'une Entente U18 avec la JS MARZY.
- Pris note

De ST MARTIN D'HEUILLE

- La Commune interdit l'utilisation du terrain à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2021.
- Pris note

De COSNE/LOIRE

- La Mairie interdit l'utilisation du terrain de rugby du stade Raphaël Giroux sur la période du 1<sup>er</sup> août 2021 au 31 décembre 2021 pour réfection.

## 4 – MODIFICATION AU CALENDRIER

### DEPARTEMENTAL 1

Match n°50002.1 du 05/09/2021

Corbigny 1 – Fc Nevers 2

La rencontre de coupe de France féminines entre l'entente Corbigny-Château-Chinon-Arleuf et le CF Talant étant prioritaire et programmée dimanche 5 septembre, à 15h, au stade Spanoudakis 1, compte tenu des impératifs du calendrier du championnat Départemental 1 (poule à 14 clubs), la Commission des compétitions seniors ne peut se permettre de reporter une rencontre dès la première journée. En conséquence, elle fixe le match Corbigny 1/Nevers FC 2, dimanche 5 septembre, à 12 heures

## COMPETITIONS FEMININES

### 5 – CRITERIUM A 8 FEMININ

La commission informe les clubs que la date des engagements pour le Criterium Départemental est fixée au mercredi 08 septembre 2021 (dernier délai).

Les 8 équipes engagées à ce jour sont les suivantes :

CLAMECY 1 – COSNE 1 – Ent. COULANGES 1 / VAUZELLES 1 – Ent. CORBIGNY 1 / CHATEAU-CHINON ARLEURF 1 – NEVERS FC 2 – NORD NIVERNAIS 1 – SNID 1 – ST REVERIEN 1

Le calendrier sera établi lors de la prochaine réunion de la Commission dès réception de la totalité des équipes engagées.

## 6 – PROTOCOLES D'ENTENTES

La Commission prend note des protocoles d'ententes suivants :

Criterium Féminin :

- Entente US COULANGES 1 / VAUZELLES 1
- Entente CORBIGNY 1 / CHATEAU-CHINON ARLEUF 1

PROCHAINE REUNION LE MERCREDI 08 SEPTEMBRE 2021 A 16H30.

Le Président  
Bernard MAY



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.